



**Ordre du jour
Février 2017**

Cœur Défense : la direction avance au rythme de l'escargot..... 1
Médecine au travail : la valse des cabinets parisiens..... 1

Cœur Défense : la direction avance au rythme de l'escargot...

✓ Information

Changer notre vie au travail ? oui, mais seulement si c'est pour l'améliorer !

■ Dans le cadre du déménagement prévu à Cœur Défense vos élus avaient demandé, via une déclaration du secrétaire du Comité d'Etablissement, l'ouverture d'une négociation. Un mois après avoir plébiscité l'opportunité du projet, les élus attendent toujours un mouvement de la direction. Le projet semble déjà se noyer dans les méandres de l'organisation tentaculaire d'Orange. **Il n'y a eu aucune avancée, le bail n'est pas encore signé et le calendrier fait apparaître un déménagement au mieux au S1 2019.**



■ La commission économique du CE a mis en évidence des risques de doubles loyers. **Chaque mois de retard amènera près d'1 million d'euros de perdu soit l'équivalent de 1200 € par salarié.** Devant cet immobilisme, vos élus CFE-CGC au CE ont exigé que la raison et le professionnalisme redeviennent la priorité de la direction. Les mois économisés doivent servir à

l'amélioration du projet mais aussi à des compensations financières envers les salariés concernés lors des négociations qui ne manqueront pas de s'ouvrir. En effet, l'allongement des temps de trajet, les perturbations de transports éventuels pour les salariés, voire la dégradation des conditions de travail en fonction du microzoning prévu, etc. peuvent faire l'objet de concertation, d'aménagements, décisions conjointes ou compensations.

Exprimez votre voix avec la CFE-CGC

La commission économique a estimé que 6 à 9 mois pouvaient être gagnés, soit 6 à 9 M€ de gains. Ces gains auront un impact sur l'Ebitda d'Orange qui fait partie des indicateurs de calcul de l'intéressement des salariés. Lorsqu'on voit l'amateurisme de la direction dans la gestion des grands projets internes, on comprend mieux pourquoi l'intéressement et la participation sont en baisse ! Tous vos élus et mandatés CFE-CGC sont prêts à agir dans les instances CHSCT et dans les futures négociations pour assurer un déménagement où chacun sera entendu tant sur les conditions dans lesquelles le déménagement sera mené que sur les conditions de vie au travail une fois les salariés installés sur le nouveau site. La direction prépare le statut dit du *flexplace* ou *flexdesk* où chaque salarié se verrait attribuer un bureau différent chaque jour, c'est donc le statut de SBF - **Sans Bureau Fixe** – qui voit le jour. Pour la CFE-CGC une telle mise en œuvre devra impliquer le volontariat, c'est-à-dire d'obtenir au préalable l'accord libre et éclairé de chacun de chacun des salariés concernés et de leur manager.

La CFE CGC a obtenu également que chaque salarié soit consulté. C'est une première : dans les précédents déménagements, seuls les managers avaient le droit de donner leur avis. Les CHSCT auront donc une base exhaustive de travail pour négocier des conditions de travail adaptées à chacun.

Médecine au travail : la valse des cabinets parisiens

✓ Information / Consultation

2 nouveaux médecins et des répartitions de salariés légèrement modifiées

■ Deux nouveaux médecins du travail ont été recrutés, l'un remplace un départ à la retraite au cabinet de Stadium et l'autre vient combler un poste vacant au cabinet de Bagnolet. Nous

étions jusqu'alors dans une configuration dégradée puisque le service de médecine du travail du site de Bagnolest était assuré grâce à l'entraide de plusieurs médecins (qui n'étaient pas recrutés à SCE) pour assurer le minimum des visites médicales. Au Comité d'Etablissement de février les élus ont émis un avis positif à l'unanimité, permettant le recrutement définitif des deux médecins, à l'issue de leur période d'essai.

■ La direction propose une répartition plus orientée métier/division en transférant le suivi médical des salariés des sites de Bellini et du Galion à Stadium, celui des salariés de Courbevoie à Bagnolest et celui des salariés de de Jasmin à Masséna (rue Albert Paris 13) comme l'ensemble des autres salariés d'OAB/OGSB. L'objectif est de donner au cabinet de Stadium une « dominante » DGC, au cabinet Bagnolest une « dominante » CS&O et au cabinet Masséna une « dominante » OGSB.

Comité éditorial et rédacteurs :

Thierry CHATELIER, Michel DANA, Isabelle DURANT, Gil PROCUREUR, Arnaud RESILLOT, Françoise VALLA, Pierre GOJAT

L'analyse de la CFE-CGC

La direction souhaite spécialiser les CHSCT par division ou entité organisationnelle (et non plus uniquement sur un critère géographique) avec un test sur OAB aux prochaines élections CHSCT en mars prochain... Cela semble la même logique concernant cette évolution de répartition pour les médecins du travail. Or, nous vivons dans un environnement complexe mais il apparaît nécessaire de combiner la proximité géographique (selon laquelle l'Inspection du travail est déployée) et la spécificité métier / entité.

Dans le futur, le déménagement d'une partie des services qui ne sont ni à Bagnolest, ni à Stadium vers un nouveau bâtiment unique à la Défense permettra la création d'un cabinet local pour rapprocher le médecin des équipes qu'il suit. Aujourd'hui, les salariés des sites de l'ouest parisien passent plus de deux heures dans les transports lorsqu'ils souhaitent voir leur médecin de rattachement ou passer leur visite obligatoire.

✓ Vote(s) Pour : à l'unanimité

**CFE-CGC
Orange
au CE de SCE**

Vos élus : les titulaires



Thierry CHATELIER
(Secrétaire)



Gil PROCUREUR



Christelle TANGUY-MÉRIADEC



Philippe PERRUT



Michel DANA
(Trésorier)



Patrice SEURIN



Arnaud RÉSILLOT



Patrick AUGER



Lionel KUEVI BEKU

les suppléants



Isabelle DURANT
(Secrétaire adjointe)



Bertrand GIFFARD
(Trésorier Adjoint)



Georges BEAUVAIS



Claude PLÔ



Vincent COINDE



Karinne REINLING



Corinne DUMONT-FAURE



Christian SAUGER



Votre représentant syndical :
Sébastien CROZIER

Crédit photos : André Gloukhian.

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/sce/>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15